


03/05/2018

Politique Agricole Commune : un budget toujours moins légitime pour les citoyen·ne·s européen·ne·s et incompatible avec la transition agroécologique



Après la publication de la proposition législative de la Commission européenne sur le futur budget de la PAC 2021 – 2028, Stéphane Travert est monté au créneau pour défendre l'enveloppe totale de la PAC et les aides directes. **Mais si on s'inquiétait d'abord de justifier ce budget auprès des citoyen·ne·s européen·ne·s et de mieux cibler et répartir les paiements ?**

Un deuxième pilier sacrifié

Dans le projet de la Commission, la baisse du budget de la PAC 2021-2028 serait largement supportée par le deuxième pilier, orienté vers le développement rural, tandis que la part du premier pilier (correspondant aux aides directes) augmenterait par rapport à l'actuelle programmation. Ce n'est donc pas tant la réduction de l'enveloppe totale de la PAC qui est « inacceptable », comme l'a répété Stéphane Travert : c'est avant tout le sacrifice du deuxième pilier. Pour Quentin Delachapelle, président de la plateforme *Pour une autre PAC*, « le deuxième pilier est relégué au rang de figurant : moins de budget, moins de financement européen. Les ingrédients sont réunis pour rendre son utilisation aussi peu attractive que possible pour les États membres. »

Un budget en contradiction avec les objectifs de transition

Le gouvernement français, qui affiche une volonté de transition du monde agricole, ne s'émeut pas de l'incohérence entre ses objectifs environnementaux et le ciblage du budget de la PAC proposé par la Commission européenne. Quentin Delachapelle s'interroge : « Avec un schéma écologique facultatif pour les États membres (*ecoscheme*) dans le premier pilier et un deuxième pilier très affaibli, comment inciter les agriculteur·rice·s européen·ne·s à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et comment rémunérer les services qu'ils ou elles rendent à la société ? »

Nos demandes au gouvernement français pour un budget cohérent et légitime

- porter au niveau européen une obligation de cohérence entre le budget de la PAC et des objectifs environnementaux, territoriaux et de bien-être animal ambitieux,
- renforcer le FEADER (2^e pilier) par rapport au FEAGA (1^{er} pilier),
- se saisir de l'obligation de plafonnement à l'actif des aides directes,
- défendre le revenu des paysan·ne·s de l'UE comme du Sud par la régulation des marchés et des volumes de production.

Pour un autre PAC

🏠 47 avenue Pasteur
93100 Montreuil - France
🌐 www.pouruneautrepac.eu
📧 @pouruneautrepac

Quentin Delachapelle

Président

☎ + 33 (0) 6 32 53 66 58
✉ delachapelle.quentin@orange.fr

Aurélie Catallo

Coordinatrice

☎ + 33 (0) 1 80 89 99 51
☎ + 33 (0) 6 17 40 54 70
✉ aurelie.catallo@pouruneautrepac.eu